



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'enseignement français à l'étranger menacé

Le réseau des 494 établissements de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) propose un enseignement conforme aux programmes de l'Éducation nationale et permet à ses élèves d'être scolarisés de la maternelle au baccalauréat. Ces établissements, vecteurs de la culture française, sont souvent mis en avant par les différents gouvernements qui se succèdent.

Or les syndicats de la FSU dénoncent régulièrement les difficultés liées à la question des détachements de professeurs titulaires dans le réseau. Suite notamment à leur action, le ministère de l'Éducation nationale a, en février dernier, validé l'ensemble des renouvellements de détachement qui étaient bloqués pour le premier degré.

Le problème se pose à nouveau maintenant pour les deux degrés, primaire et secondaire, car des personnels titulaires sont sanctionnés par des refus de détachement sur un poste qui leur est proposé dans le réseau. Certains de ces collègues sont des titulaires déjà installés physiquement avec leurs familles dans les pays. D'autres sont d'anciens recrutés locaux contractuels, lauréats de concours, et se voient refuser leur détachement par le ministère de l'Éducation nationale alors qu'ils ont obtenu un poste dans l'établissement où ils étaient contractuels. Le refus de détachement de ces personnels est un frein incompréhensible à la formation et à la passation des concours du MEN, pourtant encouragées logiquement par le même ministère.

Pour tous ces cas, malgré leurs interventions multiples le SNES-FSU, le SNEP-FSU et le SNUipp-FSU n'ont, à ce jour, pas obtenu de solution acceptable. C'est pourquoi les syndicats de la FSU appellent à la grève cette semaine dans l'ensemble du réseau AEFE et les personnels demandent qu'un terme soit mis à ces blocages.

Au-delà des cas individuels parfois dramatiques, c'est l'ensemble du fonctionnement de l'enseignement français à l'étranger qui est mis en péril. Au niveau de l'établissement public AEFE en particulier, nous dénonçons une totale instabilité, qui s'ajoute à une menace sans cesse répétée sur la position administrative légitime de détachement dans leurs emplois des personnels résidents.

Paris, le 11 mai 2017